

Rentrée scolaire 2023

Ville de Caen

**Accompagner élèves et
enseignants vers la réussite**



Dossier de presse

EDITO

Moment de joie pour certains ou d'angoisse pour d'autres, la rentrée des classes est avant tout le rituel républicain du retour ou de l'entrée à l'école. C'est également pour nous l'occasion de faire un point d'étape sur ce sujet majeur qu'est l'éducation de nos enfants à Caen.

Depuis 2014, nous avons fait de l'école notre priorité, avec la reconstruction de deux d'entre elles et le lancement de dispositifs éducatifs majeurs aux effets positifs à l'image du plan mercredi. En 2020, nous avons fait le choix de poursuivre et d'accélérer cette dynamique. L'actualité et les défis à venir n'ont fait que renforcer cette volonté.

Sur le plan pédagogique, nous nous réjouissons de voir une augmentation du nombre de classes en raison des dédoublements. Cela permettra à davantage d'enfants de bénéficier de conditions d'enseignement idéales. Cette dynamique sera soutenue par la cité éducative, un projet récemment lancé qui nous permet, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'éducation, de lutter contre le décrochage scolaire et d'impliquer davantage les parents dans le parcours éducatif de leurs enfants.

Sur le plan des infrastructures, en complément des investissements importants réalisés cet été pour l'entretien et la rénovation de nos écoles, cette année scolaire verra le lancement de la reconstruction de deux nouvelles écoles : Puits Picard et Duc Rollon. La reconstruction de l'école Les Vikings débutera pour sa part en 2025.

Aux côtés des parents d'élèves, du corps enseignant et des services de l'Etat, nous sommes fiers de voir ces beaux projets aboutir. Notre devoir est de tout mettre en œuvre pour offrir aux générations futures les meilleures conditions d'éducation, car ce sont elles qui auront à bâtir le monde de demain.

Joël Bruneau
Maire de Caen



SOMMAIRE

P5 L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

P6 CHIFFRES CLÉS

P9 LE RÉSEAU DES ÉCOLES

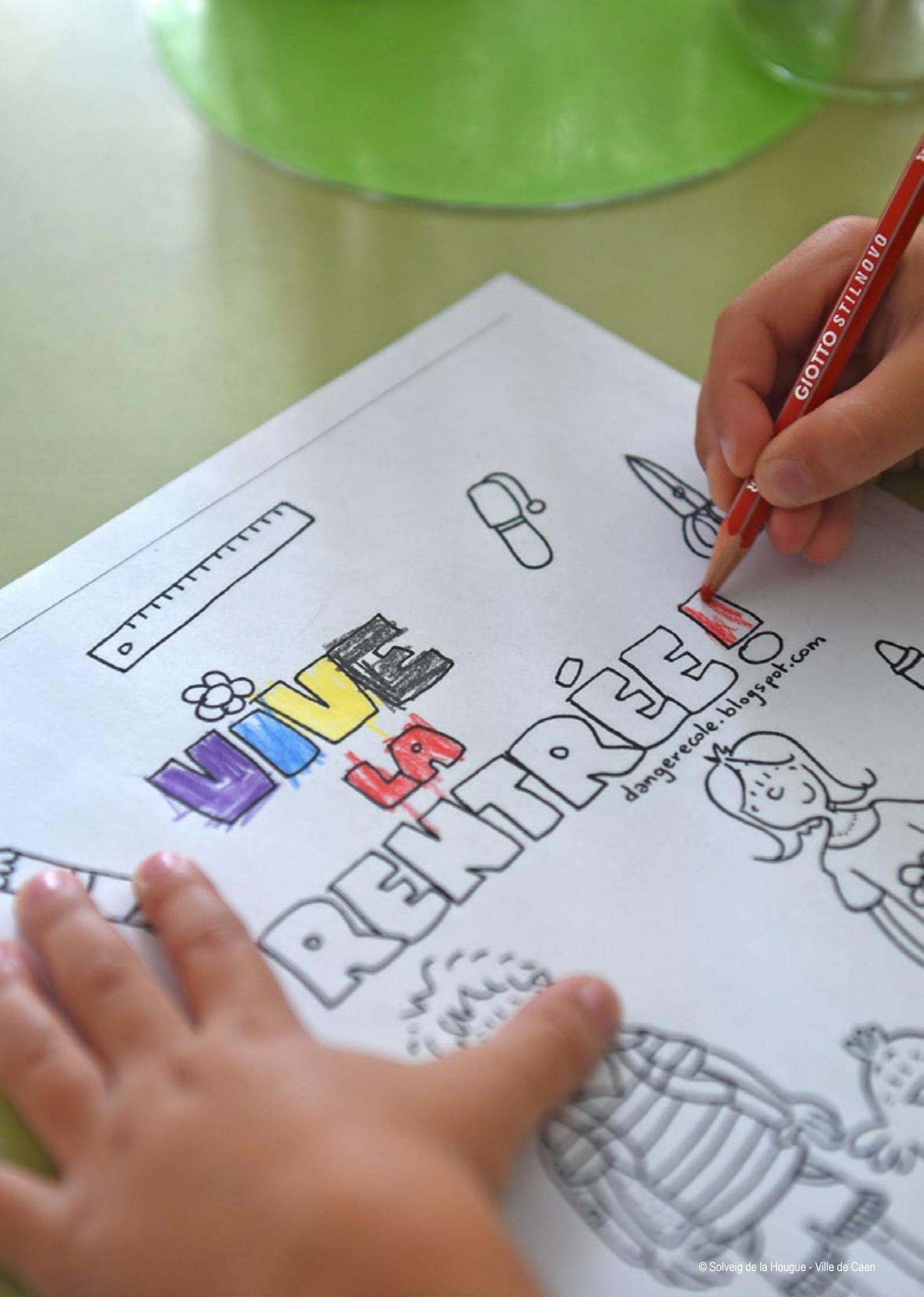
P12 LES PROJETS ÉDUCATIFS

P 16 DES MOYENS RENFORCÉS

P 21 LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

P 23 VACANCES ET COLOS APPRENANTES

P 25 HORAIRES DES ÉCOLES



GIOTTO STILNOVO

VIVE LA REENTRÉE

dangerecole.blogspot.com

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

L'éducation et la connaissance ont toujours été **facteurs de dynamisme d'un territoire**. C'est pourquoi investir dans les écoles de la Ville et dans l'éducation des plus jeunes est **l'une des priorités de ce mandat**.

La Ville de Caen **œuvre au quotidien pour favoriser la réussite éducative des enfants et permettre aux équipes enseignantes ainsi qu'aux acteurs éducatifs de travailler dans les meilleures conditions possibles**. Cet engagement majeur se traduit par des chantiers de **reconstructions d'écoles**, des travaux réguliers pour garantir le **confort de chacun** et par d'importants moyens dévolus aux **actions et projets éducatifs**.



© François Decaens - Ville de Caen

Lundi 4 septembre, **Joël Bruneau**, maire de Caen et **Amandine François-Goguillon**, maire adjointe en charge de l'Éducation, de l'égalité des chances, de la famille et de la petite enfance, seront **aux côtés des équipes éducatives** pour rencontrer enfants et parents dans différentes écoles de la ville.

8h15 – école **Eustache Restout**. Accueil par Béatrice Durrieu directrice et David Chartrin, référent école.

11h45 – école **Michel-Trégoire**. Accueil par Angélique Lherminier, directrice et Jérôme Dézert, référent école.

16h10 – école **Les Vikings**. Accueil par Vincent Bansard, directeur et Florence Dupré, référente école.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

LES ÉCOLES PUBLIQUES (30 SITES SCOLAIRES)

- 25 écoles primaires (maternelle + élémentaire)
- 3 écoles maternelles
- 2 écoles élémentaires

- 2 260* élèves attendus en maternelle répartis dans 105 classes
- 3 720* élèves attendus en élémentaire répartis dans 200 classes ou dispositifs

Soit un effectif estimé à **5 980* élèves pour l'année scolaire 2023-2024** (40 enfants de moins qu'en 2022) répartis dans **305 classes ou dispositifs** (soit 3 de plus que l'an dernier). Bien que la démographie suive une tendance départementale et nationale en très légère baisse, l'attention portée par l'Education nationale au nombre d'enfants par classe conduit à un solde positif de trois implantations.

- **5 980** élèves* en septembre 2023, **305** classes
- **6 020** élèves en septembre **2022**, **302** classes
- **6 041** élèves en septembre **2021**, **306** classes
- **6 238** élèves en septembre **2020**, **308** classes

Le personnel municipal de la direction de l'Éducation : **450 agents permanents et 300 agents non permanents**.
La restauration scolaire : **5 300 repas servis par jour** (en moyenne pour l'année 2022-2023).
Les bâtiments scolaires : **1 110 000 € de travaux réalisés au cours de l'été**.

En maternelle

Environ **2 260 élèves*** sont attendus dans les **105* classes** maternelles caennaises pour la rentrée.

Les **dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans** (DMTA) sont reconduits pour la rentrée 2023-2024. Ils permettent, dans les quartiers prioritaires où ils sont implantés, d'offrir une scolarisation précoce avec des moyens spécifiques adaptés à cette tranche d'âge : **un enseignant, un Atsem et un éducateur spécialisé pour les jeunes enfants** (mise à disposition par le CCAS).

Implantés au sein des écoles **Michel Pondaven, Reine Mathilde, Albert Camus, Louis Le Châtelier et Léopold Sédar Senghor**, les DMTA représentent 70% des enfants scolarisés dès 2 ans. Les DMTA de Michel Pondaven et Louis Le Chatelier rayonnent respectivement sur l'ensemble des écoles des **quartiers du Chemin Vert et de la Grâce de Dieu**.

Les **écoles en réseau d'éducation prioritaire** (REP et REP+) disposent par ailleurs de **dédoulement des classes de grande section**. Dans les autres écoles, l'objectif est d'accueillir un **maximum de 24 élèves par classe** pour faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

En élémentaire

3 720 élèves sont attendus dans les **186* classes** ordinaires, 13 ULIS école, 1 UEEA**

Davantage de moyens sont proposés en élémentaire. Les classes de **CP et CE1 des écoles en quartier prioritaires** et quartiers « politique de la ville » seront **à nouveau dédoublées** avec un effectif maximum de **15 élèves par classe**. Dans les autres écoles tout comme en grande section l'objectif est de contenir les effectifs à **24 élèves par classe** pour le début des apprentissages en CP et CE1.

* chiffres susceptibles d'évoluer avant la rentrée,

** ULIS : unité localisée pour l'inclusion scolaire – UEEA Unité d'enseignement élémentaire autisme.

LES ÉCOLES PRIVÉES

La Ville contribue aux frais de fonctionnement de **8 écoles primaires** (sous contrat d'association avec l'Etat), dans le cadre de ses obligations réglementaires. Dans le cadre de l'aide sociale facultative, la collectivité apporte également une **aide au financement des frais de restauration scolaire pour les enfants domiciliés à Caen**, et peut contribuer aux **financements des classes de découvertes sous condition de ressource**.

En 2022-2023, ces écoles ont accueilli **2 882 élèves** (dont 44.5% résidaient à Caen). Sur l'exercice 2022, la Ville a versé une dotation de fonctionnement de **850 000€** aux écoles privées.



LE RÉSEAU DES ÉCOLES

A / Implantations et retraits de postes d'enseignants par l'Éducation nationale

Les implantations ou retraits s'adaptent à l'évolution de la démographie ou au nombre de dédoublement de classes qui peut varier en fonction des effectifs par niveaux, différents chaque année.

La DSDEN a décidé d'apporter une attention particulière à la situation de l'école Cinq Continents qui cette année expérimentera la mise en place d'un CP aux effectifs allégés.

Pour les écoles en REP+ (Grâce de Dieu) et en REP (Guérinière), **les classes des niveaux GS, CP et CE1 sont toutes dédoublées.**

Pour les écoles implantées en quartiers « politique de la Ville » (QPV), soit le Chemin Vert, la Pierre Heuzé, Calvaire Saint Pierre, **l'ensemble des classes de CP et CE1 seront à nouveau à effectifs allégés.**

Les moyens pour la ville de Caen sont renforcés, ainsi au total le nombre de classes **progresses de 3 classes et c'est le cycle maternelle qui bénéficient principalement de ces évolutions.**

La Ville de Caen continue d'accompagner ces changements par **l'équipement et la mise à disposition de nouvelles salles de classes et du matériel nécessaire.**

Le nombre de **dispositifs ULIS-école dédié à certains élèves en situation de handicap reste inchangé (13) avec une unité d'enseignement élémentaire autisme.**

B / Les mesures de carte scolaire

Sous réserve de comptage et d'ajustement de rentrée :

Écoles	Implantation d'un poste d'enseignant	Retrait d'un poste d'enseignant
Bosnières		X
Lyautey	X	
Eustache Restout	X	
Gynemer	X	
Cinq continents	X	

C / Organisation des écoles

Les écoles **maternelle et élémentaire Jean Moulin fusionnent**. Cette décision s'inscrit dans la continuité, d'une part, de la fusion des écoles maternelles Robert Doisneau et Jean Moulin réalisée en 2020, et d'autre part, de l'organisation adoptée à titre transitoire l'année passée. **Les équipes pédagogiques fusionnent et l'école bénéficiera d'une direction à temps plein.**

Enfin, l'école **Michel Trégore** qui accueille plusieurs dispositifs en lien avec la prise en charge d'unité externalisée pour la scolarisation d'enfants en situation de handicap **voit sa direction passer à temps complet.**



© François Decaens - Ville de Caen



LES PROJETS ÉDUCATIFS 2023-2024

A / Le 80e anniversaire du Débarquement, les JO 2024 et la préparation du Millénaire 2025

Plusieurs évènements d'ampleur vont animer l'année scolaire 2023-2024.

Sur les trois thématiques mentionnées, l'objectif est d'**impliquer les enfants par le biais de projets pédagogiques adaptés en lien avec les enseignants**. Des **appels à projets spécifiques seront donc lancés dès le début de l'année scolaire auprès des écoles** afin de préparer ces événements dans les meilleures conditions.



© François Decaens - Ville de Caen

B / La végétalisation des cours d'école

La Ville de Caen a engagé différentes actions dont la végétalisation des cours d'écoles.

L'objectif est de **modifier certaines cours trop minérales en y ajoutant des arbres et des espaces verts** comme autant d'**îlots fraîcheurs ombragés** tout en favorisant la perméabilité des sols.

Après l'école **Michel Pondaven en 2022**, les écoles **Victor Lesage et Hubert Lyautey** ont bénéficié des aménagements paysagers en **2023**. Pour 2024, les projets de végétalisation concerneront les écoles **Bosnières et Reine Mathilde**.

C / L'expérimentation du PRE dans le quartier de La Folie Couvrechef.

Le Programme de Réussite éducative (PRE), co-financé par l'Etat et la Ville de Caen, intervient **auprès des enfants présentant des fragilités, âgés de 2 à 16 ans, scolarisés et habitant les quartiers prioritaires** (Guérinière, Grâce de Dieu, Chemin Vert, Calvaire Saint Pierre et Pierre Heuzé).

Le PRE consiste à proposer un **soutien individuel et personnalisé** en répondant à des **besoins en matière de santé, scolarité, ouverture sur l'extérieur et parentalité**. Sur des fonds municipaux uniquement, le PRE agit également en faveur des enfants du **quartier Saint Jean Eudes** (quartier en veille active) depuis plusieurs années.

Il a été décidé, à compter de la rentrée 2022 d'**étendre, à titre expérimental, cette intervention sur des fonds municipaux, au quartier de la Folie Couvrechef**, auprès des enfants scolarisés en primaire uniquement durant cette première année.

Au vu du **bilan satisfaisant de cette expérimentation, sa pérennisation a été validée** et l'intervention du PRE sera, de plus, **étendue aux élèves caennais du collège Jacques Monod à compter de la rentrée 2023**.

C / La Cité éducative

La Cité éducative consiste à **déployer, de manière coordonnée, des moyens humains et financiers publics supplémentaires, dans des grands quartiers à faible mixité sociale pour lutter contre le décrochage scolaire**.

Le projet caennais cible les **5 quartiers prioritaires « politique de la ville »** : Chemin Vert, Calvaire Saint-Pierre, Pierre-Heuzé, Guérinière, Grâce de Dieu. Il vise notamment à **renforcer l'égalité des chances dans les quartiers situés dans les zones d'éducation prioritaire**.

Périmètre de la Cité éducative en faveur des 0-25 ans :

Les quartiers prioritaires de la Ville : **Grâce de Dieu, Guérinière, Chemin Vert, Pierre-Heuzé et Calvaire Saint Pierre**

Les collèges membres de la cité éducative : **Dunois, REP Guillaume de Normandie, REP+ Stephen Hawking et Fernand Lechanteur (Collège Chef de file)**.

Les écoles primaires membres de la Cité éducative :

- Michel Pondaven
- Authie Sud
- Paul Gernez
- Léopold Sédar Senghor
- Les Vikings
- Eustache Restout
- Louis Le Châtelier
- Vieira Da Silva
- Reine Mathilde
- Albert Camus

Objectifs stratégiques de la Cité éducative :

Le projet de Cité éducative s'articule autour de quatre axes stratégiques :

AXE 1 : Accompagnement des parcours éducatifs

AXE 2 : Accompagnement à la santé

AXE 3 : Accompagnement à la parentalité

AXE 4 : Accompagnement des publics à besoins particuliers

La Cité éducative bénéficie d'un portage et d'une **gouvernance tripartite** composés de la **Préfecture**, la **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)** et de la **Ville de Caen**.



© Jean-Christophe Lorieux - Ville de Caen



lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

dimanche

LEO

L'histoire

pas éche

LA POSTE

Saison

DES MOYENS RENFORCÉS AU SERVICE DES PROJETS

A / Des moyens en fonctionnement pour les écoles

La Ville soutient les écoles pour l'**achat de fournitures scolaires, de petit matériel, le transport** mais également pour l'**entretien des locaux**. Ce sont près de **659 800 €** (budget inchangé par rapport à 2022) **dont 93 800 € de transport** qui sont consacrés à ce fonctionnement courant des établissements.

B / Un soutien renforcé pour l'équipement des écoles

- **Les outils numériques au service de la réussite éducative - budget 113 800 €**

La ville a décidé, en concertation avec les services de l'Education nationale, d'achever en deux ans l'équipement de toutes les classes élémentaires en **vidéo projecteurs**. Ainsi, l'objectif est d'équiper toutes les classes d'élémentaires avec un **déploiement cette année de 40 vidéoprojecteurs et 50 tablettes supplémentaires**.

- **Des achats de mobilier pour rendre les classes plus modulables. - 56 000 € sont consacrés à l'achat du mobilier des écoles.**

Les évolutions pédagogiques mais également l'amélioration des conditions de travail des agents d'entretien ont amené la Ville à **progressivement remplacer, depuis 5 ans maintenant, le mobilier des classes élémentaires** principalement constituées de tables doubles avec chaises attenantes **par du mobilier individuel**. Pour cette année, **achat de 174 chaises et tables individuelles (pour 8 salles de classe)**.

C / Le personnel

450 agents permanents et 300 agents non permanents au sein de la direction de l'Éducation contribuent à l'accueil des enfants, à l'assistance auprès des enseignants, à l'entretien des locaux, à la préparation et à l'animation des repas.

Le personnel comprend **30 référents écoles**, soutenus, sur les sites plus importants, par **5 aide- référents**. Les référents écoles **encadrent le personnel des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (AT-SEM), les agents de service scolaire et les surveillants de pause méridienne**. Ils organisent le fonctionnement de la **pause méridienne** et mettent en place, en lien avec le responsable de la restauration, des **actions éducatives au sein des restaurants scolaires**. Ils font le **lien avec les familles** pour la gestion de la fréquentation de la restauration scolaire.

Parallèlement, la restauration scolaire est assurée par le **personnel de deux cuisines de secteur** (Michel Pondaven et Michel Trégore), une **cuisine de production** (Henri Brunet) ainsi que par les **130 agents des 29 cuisines relais** qui participent à la **remise en température des plats, au service et à l'entretien-désinfection des locaux**.

130 agents participent au quotidien à l'entretien des locaux avec une organisation qui **renforce le volume d'heures d'entretien dans les écoles en dehors de la présence des enfants** tout en **améliorant le rythme de travail des agents**.

D / Une restauration scolaire de qualité

La Ville de Caen a souhaité une **restauration scolaire en régie directe** afin de conserver la **maîtrise de la qualité des 750 000 repas annuels servis** dans les écoles, ainsi que de sa politique d'achat des denrées alimentaires.

Dans ce cadre, la Ville de Caen a mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2021, soit **avec un an d'avance sur les obligations de la loi EGalim**, un marché public de denrées alimentaires durables et relevant des signes officiels de la **qualité et de l'origine** (SIQO) : **bio**, label rouge, AOP, AOC, IGP, STG, produit fermier, issu d'une exploitation à haute valeur environnementale, pêche durable.

Si l'objectif de la loi est d'atteindre 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits biologiques dans la composition des repas, **la Ville de Caen a entrepris de dépasser rapidement ce seuil et a atteint 60% durant l'année civile 2022.**



© François Decaens - Ville de Caen

Ce marché, s'inscrivant en complémentarité des précédents engagements de la Ville tels que le **Small Business Act** signé en octobre 2016 entre les représentants de l'économie locale et la Ville, permet par ailleurs d'**augmenter la part des PME locales dans les marchés publics.**

Il faut aussi rappeler que la Ville de Caen est engagée depuis le début de l'année 2021 dans la **substitution de ses contenants de transport par des contenants en inox**, et ce **en avance de la loi Egalim** qui prévoit l'arrêt des contenants en plastique à l'horizon 2025.

En parallèle, des **travaux d'amélioration de la restauration des écoles Michel Trégoire et Henri Brunet ont été réalisés au cours des mois de juillet et août.** Ils permettront notamment d'offrir aux 120 enfants d'élémentaire déjeunant à Michel Trégoire un espace de restauration modernisé avec l'implantation d'un self. Ces investissements viennent compléter d'autres actions réalisées au cours de l'année et permettant de travailler sur la **réduction des troubles musculosquelettiques des agents de la restauration en améliorant fonctionnement et ergonomie.**

L'ensemble de ces actions a pour objectif de **maintenir le taux très élevé de fréquentation de la restauration scolaire (84%)** qui est un **indicateur positif du niveau de satisfaction** tant des enfants que des attentes des parents d'élèves.

E / Maintenance et travaux d'été 2023

Le patrimoine communal ne concerne que les établissements publics. La superficie totale des bâtiments à entretenir est d'environ **110 000 m²** (+ les extérieurs comprenant les espaces verts et les cours), soit **environ 25% du patrimoine bâti total de la Ville de Caen**.

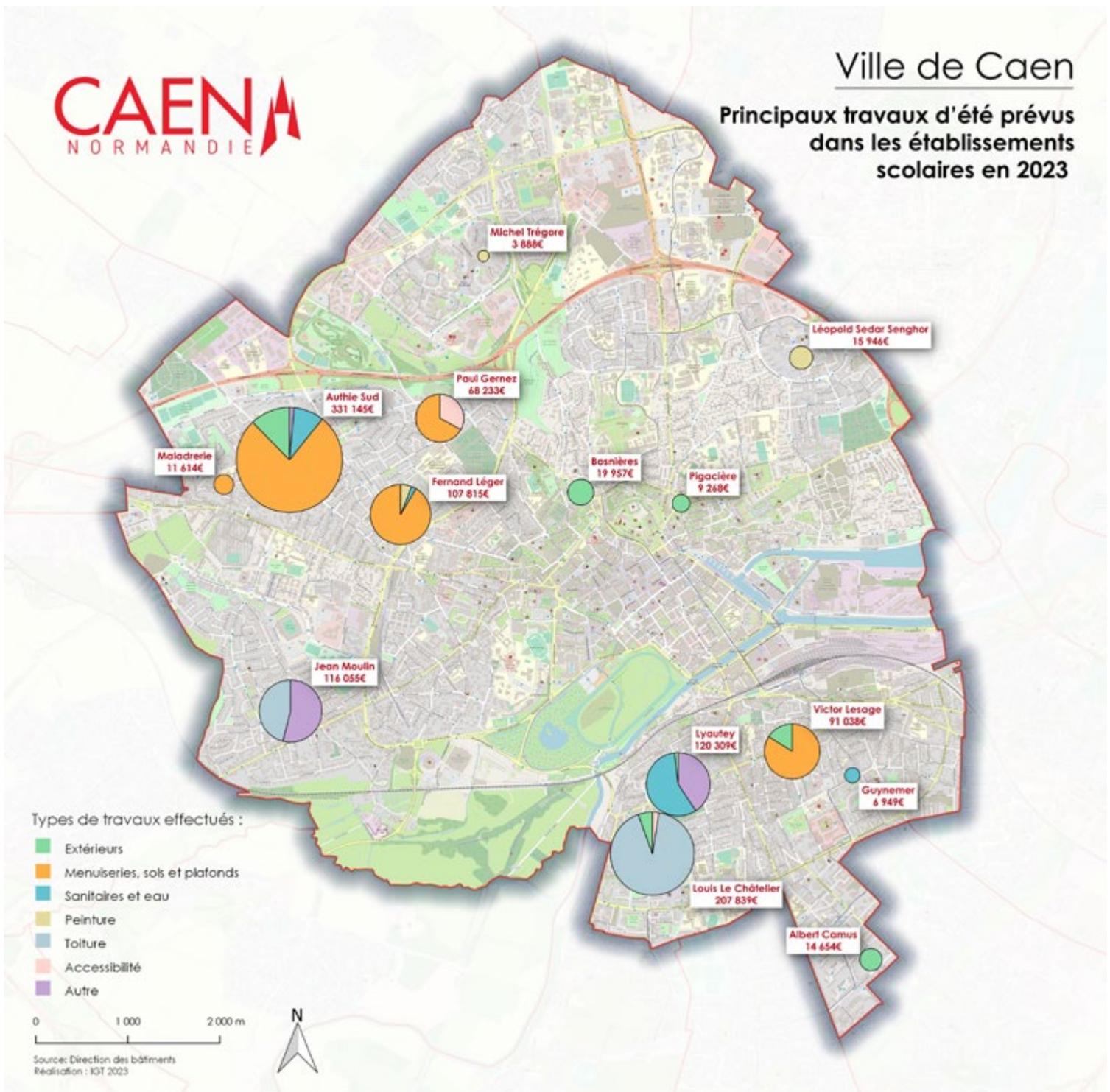
Ces travaux permettent **d'assurer le confort des élèves et des équipes enseignantes ainsi que des actions de rénovation énergétique** sur les bâtiments.

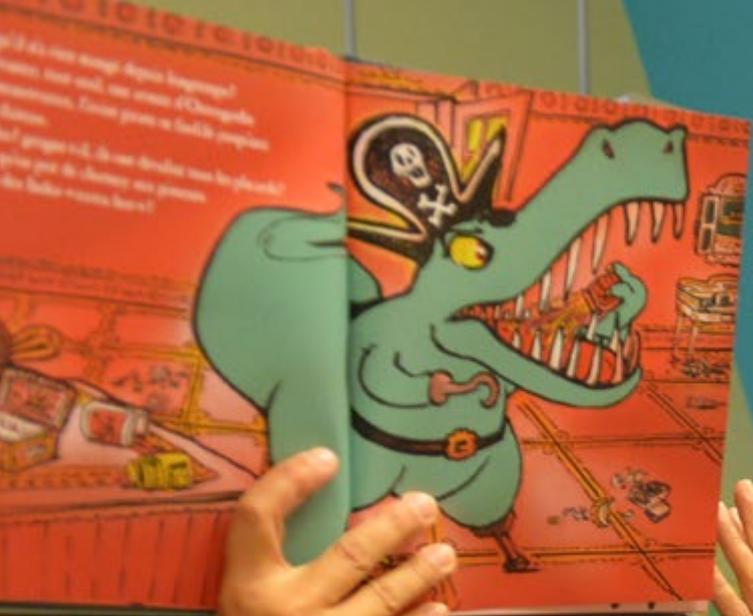
Le montant de ce budget pour les bâtiments scolaires, pour **2023**, est de **1 110 000 €**. L'essentiel du budget est alloué à des **travaux dont la réalisation s'effectue pendant les congés scolaires d'été**.

Les travaux significatifs de maintenance réalisés durant l'été 2023 :

- **Remplacement de menuiseries extérieures, clôtures, portails :**
Authie sud, Bosnières, Fernand Léger, Louis Le Châtelier, La Maladrerie, Paul Gernez, La Pigacière, Victor Lesage
- **Travaux extérieurs**
 - Changement des jeux de cours ou installation d'éléments supplémentaires : **Albert Camus**
 - Remplacement de l'étanchéité : **Jean Moulin**
 - Remplacement toiture : **Louis Le Châtelier**
- **Travaux intérieurs**
 - Peinture de salles de classes, halls, couloirs, cages d'escaliers : **toutes écoles**
 - Changement de sol : **La Maladrerie**
 - Mise en place des alarmes PPMS : **Jean Moulin, Lyautey**
 - Remplacement des portes PMR : **Lyautey, Paul Gernez**
- **Travaux d'aménagement**
 - Réaménagement de la restauration scolaire et équipements (cuisine, réfectoire, self) : **Michel Trégore, Henri Brunet**
 - Réfection bloc sanitaire : **Lyautey**

Carte des principaux travaux réalisés pendant l'été 2023





SALLE DE
JEUX



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Priorité de la Ville durant ce mandat, **l'éducation des enfants bénéficie d'un budget d'investissement conséquent.**

Outre les moyens annuels dédiés à l'entretien et à la modernisation du patrimoine scolaire, quatre projets d'ampleur sont lancés :

- **Reconstruction de l'école Puits Picard** : les appels d'offres pour les travaux sont lancés. Le début des travaux est prévu en janvier 2024 pour une **livraison de la partie scolaire prévue fin 2025.**
- **Regroupement des écoles Bicoquet et Duc Rollon** sur le site de Duc Rollon : le projet architectural est déterminé. Les travaux devraient débuter début 2024 pour **une livraison courant 2025.**
- **Regroupement des écoles maternelle et élémentaire Les Vikings** : la finalisation du recueil des besoins est en cours. Les travaux devraient être lancés au premier trimestre 2025 pour **une livraison en 2026.**



© François Decaens - Ville de Caen



RETOUR SUR LES « VACANCES APPRENANTES » ET LES « COLOS APPRENANTES »

A/ LES « VACANCES APPRENANTES »

Le dispositif « vacances apprenantes » **s'adapte au rythme des élèves caennais, du CP au CM2**, repérés par les enseignants des écoles des quartiers prioritaires.

En prolongement du projet « Collège Ouvert » (dispositif pour les collégiens) cette action est proposée par le ministère de l'Education Nationale pour **continuer l'école durant les vacances, gratuitement**, autour d'**activités pédagogiques dispensées par des enseignants le matin** et des **activités éducatives collectives (artistiques, sportives, culturelles...)** au sein des **MJC/Centre d'Animations l'après-midi**.

A Caen, le dispositif a ouvert ses portes dans les **écoles des quartiers classés politique de la ville (QPV)** pour **une session en juillet et une en août. 300 élèves** en ont bénéficié dans les **12 écoles inscrites** dans le dispositif le matin, avec **une cinquantaine d'enseignants volontaires** et de **plus de 150 élèves accueillis** pour les activités axées loisirs éducatifs l'après-midi.

La période de **fin août** pour la ville de Caen est aussi depuis 16 ans celle de la mise en place de l'action « **cartables en vacances** » qui permet à certains **élèves entrant en CP de reprendre progressivement le chemin de l'école avec un enseignant le matin et des animateurs l'après-midi** durant les deux dernières semaines des vacances. La **Ville finance intégralement le dispositif dans 5 quartiers**, les enseignants repèrent au mois de juin les enfants susceptibles de bénéficier de cette action (2€ par jour repas inclus comme participation demandée aux familles). En collaboration avec la Ville, ce sont les partenaires associatifs (MJC/ CA) qui s'occupent de l'organisation du projet au sein de leurs structures. **70 enfants de grande section bénéficient de cette action.**

B/ LES « COLOS APPRENANTES »

Du 10 juillet au 1^{er} septembre, les « colos apprenantes » ont accueillis, partout en France, **des enfants et des jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés dans les quartiers prioritaires**, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire.

Ces **séjours d'une durée minimum de 5 jours** ont permis aux enfants de bénéficier d'un **renforcement de leurs apprentissages tout en favorisant la découverte, la culture, le sport et le développement durable.**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Direction Départementale Jeunesse Engagement et Sport (DDJES) du Calvados, la Ville de Caen et son CCAS se sont appuyés sur le **Programme de Réussite éducative caennais** pour accompagner l'inscription et participer au financement de « colos apprenantes » **en faveur de 76 enfants (33 filles et 43 garçons), au cours de cet été.**

peintiste

Pour chaque ligne, colorie la syllabe lue.

1

la

me

lu

me

pu

2

pi

mi

3

mu

mo

mi

4

mu

ma

lo

5

po

6

e

7

HORAIRES DES ÉCOLES

La semaine est organisée sur **quatre jours scolaires**. La durée de la **pause méridienne est uniformisée pour l'ensemble des écoles**, celle-ci est d'une durée de **1h45**.

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles Primaires	Albert Camus	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
	Authie Sud	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Bosnières	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMPB	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30		
	Cinq Continents	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
	Clos Herbert	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Eustache Restout	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Fernand Léger	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Haie Vigné	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Henri Brunet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	CA La Prairie	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Guéhenno	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Jean Moulin	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Le17b, centre d'animation Venoux	matin 7h30 soir 19h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
	L. Sédar Senghor	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
	Les Vikings	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC Calvaire Saint-Pierre	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20		
Louis Le Chatelier	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ligue de l'Enseignement	matin 7h30 soir 18h15	
Lyautey	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30	
Maladrerie	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Tandem	matin 7h50 soir 18h30	

Ecole		Temps scolaire matin	Pause méridienne	Temps scolaire après-midi	Garderie	
Ecoles Primaires	Michel Trégoire	8h45-12h00	12h-13h45	13h45-16h30	1,2,3 Loisirs	matin 7h30 soir 18h30
	Millepertuis	M 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	MJC La Guérinière	matin 7h30 soir 18h30
		E 8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30		
	Paul Gernez	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	MJC Chemin Vert	matin 7h30 soir 18h30
	Pigacière	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	AMVD	matin 7h45 soir 18h30
	Puits Picard	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	Centre d'animation Clémenceau	matin 7h45 soir 18h00
	Reine Mathilde	M 8h40-11h40	11h40-13h25	13h25-16h25	Horizon Jeunesse	matin 7h30 soir 18h00
		E 8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30		
René Lemièrre	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30	
Vieira da Silva	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ligue de l'Enseignement	matin 7h30 soir 18h15	
Ecoles Élémentaires	Bicoquet	8h45-11h45	11h45-13h30	13h30-16h30	Ronde des Bambins	matin 7h40 soir 18h30
	Victor Lesage	8h50-11h50	11h50-13h35	13h35-16h35	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
Ecoles Maternelles	Duc Rollon	8h35-11h45	11h45-13h30	13h30-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h15
	Guynemer	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30
	Venelle aux Champs	8h35-11h35	11h35-13h20	13h20-16h20	Ronde des Bambins	matin 7h30 soir 18h30

CONTACT PRESSE

Sophie de Floris

02 31 30 45 03

07 89 28 38 29

s.defloris@caen.fr

CAEN.FR

